

L'appui-conseil Contrat Génération

Le chargé de mission appui-conseil vous accompagne à chaque étape : de la définition de vos besoins au suivi de la prestation du cabinet RH

1. Puis-je en bénéficier ?

Vous êtes une entreprise de moins de 300 salariés et vous souhaitez :

- Obtenir une photo de votre situation en matière de gestion de l'emploi (jeunes, maintien des seniors, transmission de compétences) ;
- Etre soutenu dans la négociation d'un accord collectif ou l'élaboration d'un plan d'actions Contrat génération ;
- Etre accompagné dans la mise en œuvre du plan d'actions et/ou la transmission de votre entreprise.

Utilité pour vous :

Faire un zoom sur les enjeux de l'entreprise, sur son contexte local, sur vos compétences clés

2. Vous êtes éligible à l'appui-conseil et nous vous proposons :

- Un **diagnostic RH** – Gestion des âges (révision et analyse de votre pyramide des âges, des caractéristiques des jeunes et salariés âgés, leurs évolutions, les prévisions de départs à la retraite, les perspectives de recrutement, compétences clés, pénibilité, égalité homme/femme),
- La **définition d'un plan de préconisations**,
- L'**accompagnement** à la réalisation des préconisations, l'aide à la négociation, la définition des besoins en recrutement et la réalisation des potentiels contrats génération.

Qu'est-ce que le contrat de génération ?

C'est un dispositif majeur pour l'emploi ayant pour objectif de faciliter l'embauche des jeunes et des seniors, de favoriser le maintien dans l'emploi des seniors et d'assurer la transmission des savoirs et des compétences.

Ce contrat vous permet de bénéficier des aides financières pendant 3 ans.

3. De véritables bénéfices pour votre entreprise

- **Bénéficiaire** d'une prestation financée personnalisée, individualisée par un cabinet RH mandaté par la Maison de l'Emploi Rhône Sud, expérimenté dans l'accompagnement des TPE/PME ;
- **Anticiper les évolutions** stratégiques de votre entreprise en matière de compétences ;
- **Anticiper vos recrutements** et bénéficier des aides de l'Etat.